



**Société de conservation du lac Lovering,  
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7  
[www.laclovering.org](http://www.laclovering.org)**

Procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi 14 janvier 2017 au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232

---

---

**1. Ouverture de la réunion :** La réunion débute à 9h00

**Administrateurs présents :** André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Jacqueline Caboret, Constance Ramacieri, Richard Gervais, Colette Scalabrini.

Administrateurs ayant motivé leur absence : Denis Yale, Yves Gosselin.

**2. Adoption de Colette Scalabrini et appuyé par Richard Gervais d'adopter l'ordre du jour.**  
**Adopté à l'unanimité Prop # 17-01**

**3. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2016**

**Il est proposé par Jean-Noël Leduc et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2016**

**Adopté à l'unanimité Prop # 17-02**

**4. Session / brainstorming sur notre vision 2020**

Constance Ramacieri anime une session de réflexion stratégique dont les objectifs sont de déterminer qui on est, de relever nos principales réalisations historiques, d'identifier les principales qualités qui ont fait notre succès et de nous pencher sur ce que nous souhaitons que les gens pensent de nous en 2020. Le processus implique d'identifier *notre clientèle* soit les gens sur qui nous souhaitons avoir une influence directe et les gens ou organismes avec qui nous établissons des partenariats. Un résumé des échanges est joint en annexe.

**5. Rapport des activités régulières**

- **Tributaires**

Ruisseau Des Berges

En réponse à la lettre envoyée à la ville de Magog pour signaler l'engorgement de l'exutoire et le risque de débordement de ce qu'on appelle l'étang au castor situé en amont du ruisseau des Berges, la municipalité nous a informés que le barrage était répertorié par le ministère de l'Environnement et qu'en conséquence c'est le ministère qui devait s'assurer que les travaux de nettoyage soient faits par les propriétaires du terrain. Une visite sur les lieux avant les fêtes par Jean-Noël Leduc et Yves Gosselin a permis de constater que le travail de déblaiement avait été correctement effectué. André Bélanger a donc fait parvenir une lettre de remerciement à toutes les parties impliquées dans le processus. Cependant, les propriétaires nous ont répondu en manifestant leur mécontentement d'apprendre que les gens de la SCLL s'étaient proménés sur leur terrain sans autorisation bien qu'agissant en toute bonne foi.

**Il est proposé par Constance Ramacieri et appuyé par André Bélanger d'obtenir un avis juridique de Me Jean-François Girard, spécialiste en causes environnementales, afin de connaître notre limite de responsabilité d'effectuer une reconnaissance ou d'agir sur des lieux privés où il pourrait y avoir des risques de dommages environnementaux pour le lac Lovering. Le déboursé maximal autorisé pour la consultation est de 1 000\$.**

**Adopté à l'unanimité Prop # 17-03**

Jean-Noël Leduc verra à préparer un dossier qui sera présenté au CA avant la rencontre avec l'avocat.

- **Visibilité de la SCLL**

Nous avons fait parvenir des vœux aux élus et aux principales organisations avec lesquelles nous transigeons. La liste sera transmise aux membres du CA.

- **Protection des rives**

En prévision de la prochaine réunion de la MRC, Constance Ramacieri enverra une note aux mairesses du Canton de Stanstead et de Magog pour réitérer notre demande d'appui afin que la MRC devienne le signataire de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement dans le cadre du projet d'installation de toiles de jute sur le myriophylle par les riverains.

Catherine Gibeault a recueilli les commentaires des membres pour la préparation de l'affiche restreignant la navigation au-dessus de certains herbiers de myriophylle. Elle verra également à proposer un projet d'affiche plus élaborée pour la descente de bateaux.

- **Trésorerie**

Pierre Martineau nous donne un aperçu des états financiers de 2016 dont le dépôt, après une dernière vérification, est prévu pour la prochaine rencontre. On apprend qu'il y a un excédent de 425\$ sur les revenus par rapport à des dépenses se chiffrant autour de 16 263\$.

La SCLL renouvellera son abonnement pour 2 ans à l'Association forestière du sud de l'Estrie qui avait fourni les arbres pour la plantation sur la ferme Tryon.

- **Recrutement**

Deux nouveaux membres se sont joints à la SCLL en décembre.

Richard Gervais sera accompagné de Colette Scalabrini, d'André Bélanger, d'André et de Colette Henneuse, dans la formation du comité qui élaborera un plan pour faciliter l'organisation du recrutement.

- **Site WEB et babillards**

Rien à signaler

## **5. Dates des prochaines réunions au centre communautaire de Magog, 95 Merry nord, salle 232**

Samedi le 18 février 2017

Samedi le 25 mars 2017

## **6. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par André Henneuse et appuyé par Jean-Noël Leduc de lever l'assemblée à 11h55

Lucie Borne,  
Secrétaire d'assemblée

**Moi, je protège mon lac.**

ANNEXE :

**Réunion du CA de la SCLL du 14 janvier 2017**  
Démarche d'animation proposée par Constance Ramacieri

**Objectif de la rencontre :**

Définir un positionnement public qui guidera les actions de la SCLL au cours des prochaines années et plus particulièrement à la veille du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation

**Les éléments d'une planification (réflexion) stratégique :**

Qui on est : notre mission, notre histoire, nos réussites et nos valeurs.

Ce qui est important pour nous : nos clients, notre positionnement, nos champs d'action

Où on est : la situation actuelle, l'environnement interne et externe

Ce qu'on veut accomplir : nos produits, nos forces et notre expertise sur lesquels on devra se concentrer.

Comment on le fera : les leviers, les obstacles et les stratégies de mise en œuvre.

---

La rencontre du 14 janvier a porté sur les 2 premiers éléments.

**A) Qui on est : notre mission, notre histoire, nos réussites, et nos valeurs.**

On ne modifiera pas notre énoncé de mission qui est dans nos lettres patentes, à savoir :

*La corporation est constituée pour les objets suivants :*

*Protéger la nature, la vie aquatique, sa faune et ses ressources, et plus particulièrement de voir à la conservation du lac Lovering relativement à la qualité de ses eaux, de ses sources d'approvisionnement et/ou affluents ainsi que de la qualité de ses poissons.*

*D'une façon particulière, de lutter par tous les moyens contre la pollution et /ou toutes sources de pollution actuelles et/ou éventuelles en plus de promouvoir la qualité des eaux du lac et de ses approvisionnements.*

On répondra à ces questions :

***Mieux connaître notre histoire***

- Quelles ont été les principales étapes de l'histoire de la SCLL ?
- Au cours des 47 dernières années quelles ont été les succès de la SCLL ?

### **Nos réponses :**

- La notion de la pollution déjà exprimée dès l'incorporation
- Les interventions quant à la gestion des fosses septiques
- 40 ans de relevés sur la qualité de l'eau du lac
- L'élimination des roulettes et des campings
- L'élimination des déchets déposés au lac par les agriculteurs
- La fermeture du site d'enfouissement
- La réglementation de la MRC sur la bande riveraine suite aux cyanobactéries
- Les plantations et la reprise du programme par les municipalités
- La pisciculture
- L'ensemencement
- Projet (s) pilote de myriophylle
- L'analyse des vagues surdimensionnées
- L'ensemencement
- La traversée
- Le contrôle des bernaches
- Les 3 heures sans moteur
- L'analyse de la bande riveraine
- Le relevé des herbiers
- Le nettoyage des tributaires
- La vitesse des bateaux
- Les relations avec les municipalités

### ***Les qualités de nos réussites***

- Qu'est-ce que notre histoire vous apprend sur nos succès, nos réussites.
- À partir de ces discussions, dégagez 3 caractéristiques, qualités, valeurs ou façons de faire qui à votre avis, sont centrales à ces réussites qui sont importantes pour nous et identifient la SCLL

**Nos réponses :**

Détermination, mémoire, persévérance, persuasion, adhésion, responsabilisation, continuité, être utile, mesurer quantifier, engagement, rayonnement, implication, animation, expertise, initiative, fierté et... amour du lac

Les principales caractéristiques qui définissent la SCLL sont :

1. La détermination et la persévérance
2. L'innovation et l'initiative
3. L'engagement et l'adhésion
4. L'expertise et la capacité de mesurer nos succès

**B) Ce qui est important pour nous : nos clients, notre positionnement, nos champs d'action**

*Nos clients*

- Déterminer tous les acteurs dans l'environnement de la SCLL
- Identifier les acteurs sur lesquels la SCLL souhaite avoir une influence directe
- Identifier les acteurs où l'influence est mutuelle
- Identifier les acteurs où l'influence est indirecte, diffuse

## **Nos réponses :**

### **Les acteurs au centre de notre « business » sur lesquels on souhaite avoir une influence directe sont :**

- Les riverains, individuels ou en association
- Les utilisateurs, dont les pêcheurs
- Les résidents et les fermes dans les bassins versants
- Les instances qui ont une influence sur la qualité de l'eau
- Les municipalités de Magog et de Canton Stanstead

### **Les acteurs où l'influence est mutuelle :**

- L'influence est exercée avec des alliances ;
  - Le gouvernement fédéral,
  - Le gouvernement provincial,
  - Le ministère de l'Environnement,
  - Les élus,
  - L'UPA
- La MRC
- Hydro Québec (les plantations)
- Les fondations qui pourraient financer nos activités
- L'Association forestière

### **Les acteurs où l'influence est diffuse :**

- Les médias
- Les compagnies de vente de bateaux

## ***Notre positionnement***

- Identifiez l'influence principale que l'on souhaite exercer dans les 3 prochaines années auprès des acteurs
- À partir de quelle activité, programme, projet ou force en présence on exercera cette influence ?
- Quel sera l'espace politique (public) que la SCLL occupera au cours des 3 prochaines années
- En 2020, on dira quoi de la SCLL ?

## **Nos réponses :**

En 2020 :

- La SCLL réussit à garder une qualité d'eau exceptionnelle et le plaisir d'être riverain.
- La SCLL est un organisme proactif dans la protection du lac et de l'environnement en collaboration avec sa communauté.
- Par ses efforts elle a permis d'assurer la qualité de l'environnement du lac et doit poursuivre sa mission.

### *La vision 2020*

*La Société de conservation du lac Lovering est reconnue pour ses projets innovants, ses collaborations avec le milieu et son expertise en protection de l'eau du lac.*

*Ses réussites ont permis à sa communauté de continuer de jouir de la qualité exceptionnelle de l'environnement du lac Lovering.*